

## SAINT-GEORGES-DU-BOIS / BENON



Le parc éolien de Mouchetune semble mal engagé. PHOTO A.B.

# Le projet éolien reçoit un avis défavorable

Olivier Ponza avait plutôt le sourire à la lecture du rapport du commissaire enquêteur (datant du 4 février) à l'issue de l'enquête publique, qui s'est déroulée du 24 novembre au 23 décembre dernier.

Dans ses conclusions, le commissaire enquêteur Jacques Boissière émet un avis défavorable au projet de parc éolien de Mouchetune, avec six machines, situé sur les communes de Benon et de Saint-Georges-du-Bois. Cet avis défavorable se base sur plusieurs points dénoncés par l'association Vent de campagne, présidée par Olivier Ponza : « Des préoccupations environnementales restent en attente et les incidences négatives ne peuvent être entièrement

effacées (nappe phréatique affleurante), une zone très sensible pour sa biodiversité, une perturbation réelle de l'avifaune (espèces protégées menacées), une présence de chiroptères, la proximité de la forêt...»

À cela, le commissaire enquêteur note « une gêne pour la population la plus proche, un nouveau mitage pour le nord du département et un malaise au sein de la population ».

### Forte mobilisation

Pour Olivier Ponza, « la forte participation à l'enquête publique (400 contributions) liée à la mobilisation y est pour quelque chose. Ensuite, il convient de rajouter la po-

sition des députés concernés (Frédérique Tuffnell et Olivier Falorni) concernant les nuisances engendrées par ce projet, l'avis défavorable quasi unanime des 14 communes limitrophes (sauf Saint-Saturnin-du-Bois), des communautés de communes Aunis Sud, Aunis Atlantique, de la communauté d'agglomération de Niort, et du département ont, sans aucun doute, pesé dans cette décision.

Mais pour Olivier Ponza, « il ne faut pas baisser la garde pour autant car le préfet n'a pas encore donné son avis. Mais comment pourrait-il émettre un avis favorable face à une telle levée de boucliers », interroge-t-il.

**Armand Berthomé**